

Notre Force  c'est l'Amitié

Agir

LE JOURNAL POUR MILITER

LA 51^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

Édito

Notre Mouvement a un avenir ! 3

Le Conseil d'Administration 2005

En savoir plus sur les membres du Conseil d'Administration 4 à 6

Dossier

Opération Sauvons Vie Libre ! 7

Sept décisions financières 8

Nos objectifs d'actions pour 2005 9

Statuts et Règlement Intérieur, ce qui change vraiment... 10

Point de vue d'un participant

Mon Assemblée Générale 2005 ! 11

Les Commissions Nationales

Femmes 2004 et 2005 12

L'action des Délégués Vie Libre Prison (DVLP) 13

Psycho Pratique

Jalousie, jalousie à Vie Libre 14

Formation

Les stages VIE LIBRE 2005, des dates à retenir ! ! 15

AGIR 2005 – AGIR 2004

Les thèmes de vos AGIR 2005

Les unes et dossiers de vos AGIR 2004 16

AGIR N° 195 - 1^{er} trimestre 2005 - 2,75 € - 1700 exemplaires

Directeur de publication: Jacques Janusz

Comité de rédaction: Chantalle Bage, Stéphane Broutin, Maurice Brunon, Christiane Cambot, Jacques Janusz, Michel Laballery, Alain Le Sieur, Vincent Pluquet

Rédaction-administration: 8 impasse Dumur 92110 Clichy

 01 47 39 40 80  01 47 30 45 37

Site internet: <http://www.vielibre.asso.fr> **E-mail:** vielibre@wanadoo.fr

Mise en page: Direct Graphic - 5 rue Hélène 75017 Paris

Imprimerie Delcambre: 45 rue d'Elizy 93500 Pantin

Notre Mouvement a un avenir !

La 51^{ème} Assemblée Générale Nationale avait, cette année, une particularité, par rapport à celles des années précédentes, étant donné que l'ensemble des délégués avait à se prononcer sur le devenir de Vie Libre.

► Lors de cette Assemblée Générale Nationale, il y avait des décisions importantes à prendre, dont celle de trouver de nouvelles ressources financières pour combler le déficit du RMI 93.

Puis, seulement après les décisions prises pour résoudre cette difficulté financière, nous avons pu voter la refonte des différents textes des Statuts et Règlement Intérieur, modifications de textes étudiées depuis plusieurs années par la base et le Comité National.

Ces journées ont été très fatigantes, de par un ordre du jour très chargé. Il nous a fallu travailler très tard, après le repas du samedi soir. Malgré la fatigue qui se voyait sur certains visages, tous, bénévoles et salariés unis, ont fait en sorte que cette Assemblée Générale Nationale soit une réussite. **Quelles belles images, j'en garde ! Cela ne se vit qu'à Vie Libre !**

J'ai senti, lors de cette Assemblée, une grande Solidarité, une grande Amitié et une grande Volonté de sortir Vie Libre de cette ornière. Malgré quelques remous provoqués par une minorité, les délégués sont repartis, rassurés, avec la conviction de réussir l'opération «**Sauvons Vie Libre**» et d'assurer, par nos actions, la pérennité du Mouvement.

Merci à toutes et à tous.



JACQUES JANUSZ

En savoir plus sur les membres du Conseil d'Administration



Jacques JANUSZ
Président National

► J'ai 67 ans et suis buveur guéri et abstinent depuis 29 ans. Plus exactement depuis le 15 du mois de Janvier 1976, une décision prise avant les fêtes de fin d'année. J'ai fait une cure de dégoût en service gastro pendant 10 jours, par la suite il me fallait un soutien, là, le docteur Woimant me présenta durant mon hospitalisation un militant Vie Libre et c'est à partir de ce moment-là que j'ai connu notre Mouvement.

Mes responsabilités ont été multiples, secrétaire adjoint de section, puis responsable d'équipe de base, je suis un des pionniers de la section de Thourotte (Oise), reconnue en 1980, responsable de celle-ci une douzaine d'années, puis relancée en 1992 avec une militante de la section de Compiègne (Oise) Région Nord-Picardie dont je suis toujours membre du comité de section, après avoir été responsable puis responsable adjoint.

Au niveau départemental, après avoir été responsable adjoint, j'ai été responsable du département de l'Oise pendant 11 ans.

Au niveau régional, je suis délégué et membre de cette structure depuis 26 ans environ, j'y ai occupé le poste de secrétaire adjoint, responsable adjoint et de responsable.

Au niveau national, je suis délégué depuis près de 9 ans, membre du Conseil d'Administration depuis près de 8 ans, 2 ans secrétaire adjoint, 2 ans secrétaire général et maintenant dans ma quatrième année au poste de Président.

Mes projets : en qualité de membre du Conseil d'Administration pour 2005, sont : rester militant de base et chercher à ce qu'il y ait une réelle amitié entre tous, une remise en cause de chacun et surtout un respect des décisions prises

lors de l'Assemblée Générale Nationale. Mon idéal à Vie libre : qu'il n'y ait plus de personnes qui souffrent de la solitude et que tous nouveaux sortants de cure reçoivent un accueil chaleureux pour avoir envie d'adhérer à l'idéal de Vie Libre.



Félix LE MOAN
Vice-Président National

► J'ai 56 ans et suis buveur guéri et abstinent depuis 18 ans.

Mes responsabilités :

- 4 ans responsable de section
- 2 ans secrétaire départemental
- 8 ans responsable départemental
- 5 ans responsable régional

Je fais partie de la section de Plouescat (50 km de Brest) en Région Bretagne.

Vie Libre je l'ai connu en soin, en centre d'alcoologie. Je suis Vice Président National pour 2005.

Mon objectif : gérer du mieux possible le mouvement en travail d'équipe avec le Conseil d'Administration et en m'appuyant sur la base.

Mon idéal : que Vie Libre progresse et se développe.



Jacky BILLARD
Secrétaire Général

► Né en 1952, buveur guéri depuis 1985. Adhérent Vie Libre depuis 1986.

J'ai connu Vie Libre en 1978 par un ami qui participait aux réunions, j'ai assisté, pendant un an, à plusieurs réunions. Dès que je quittais la réunion, je prenais une bière, je n'étais pas encore dépendant. A partir de 1981, je suis devenu dépendant. Le 24 novembre 1985, un dimanche, grâce à un heureux concours de circonstance et après ma dernière cuite du samedi, je me suis arrêté de boire : ce fameux dimanche, mon

café, habituellement fréquenté, était fermé et je n'avais pas d'alcool à la maison. J'ai donc passé la journée à trembler de tous mes membres, mes copains sont passés me voir, sans penser à m'amener de l'alcool, je suis resté cloîtré chez moi, jusqu'au jeudi matin, sans boire une goutte. Le jeudi matin, je suis retourné dans mon café habituel, j'ai demandé au cafetier de ne plus me servir d'alcool. Depuis ce fameux jour, je suis abstinente, à ce moment-là je n'étais pas à Vie Libre. Quelques mois plus tard, un ami, avec lequel je buvais auparavant et qui, lui, continuait de s'alcooliser, m'a demandé de l'aider et d'être à ses côtés pour rencontrer une équipe Vie Libre qu'il avait contactée. J'ai accepté et depuis cette rencontre, en mars 1986, je suis militant à Vie Libre. Secrétaire de section en 1988, puis au département en 1990 et de 1993 à 2002 responsable du département de l'Essonne et en 1996 responsable de la région Ile De France. En 2002 délégué national, 2003 entré au Conseil d'Administration, secrétaire adjoint, depuis 2004 secrétaire général.

Mon projet : *que Vie Libre retrouve une bonne santé ! Que chacune et chacun sachent que quelle que soit notre place au sein du Mouvement, chaque militant est important et fait partie du Mouvement dans son ensemble.*

Mon idéal : *qu'il dure et qu'il dure !!! Et continuer de militer à la base.*



Philippe MAIGNAN
Secrétaire Général Adjoint

► 41 ans, buveur guéri depuis juin 1994. Responsable à la base, secrétaire adjoint, secrétaire,

responsable adjoint Poitiers (Vienne), en région Limousin-Poitou-Charentes
Secrétaire Général Adjoint au Conseil d'Administration

La première fois que j'ai entendu parler de Vie Libre c'est par une sœur qui m'a invité à une rencontre et dans les premiers temps je n'en voyais pas l'intérêt. Mais au fil des mois, je me suis dit que Vie Libre pourrait peut-être m'aider. Au bout de 6 mois, ayant ma carte rose, j'ai eu l'envie de donner aux autres ce qu'ils m'avaient apporté, aider les malades devenait une de mes raisons de militer.

Mes projets : *rester le plus longtemps possible au sein du mouvement afin d'apporter mon vécu et faire en sorte que Vie Libre soit encore présent dans 50 ans.*

Mon idéal : *que cessent les querelles au sein des structures afin qu'ensemble on puisse démontrer que la guérison est possible, qu'il n'y a pas de sommet au sein de Vie Libre (nous sommes tous militants de base), mon idéal serait que ce mouvement puisse être au service de son prochain, sans jugement aucun, et que Vie Libre soit une vraie grande famille.*



René DELAHAYE
Trésorier National

► Je suis âgé de 64 ans et suis buveur guéri depuis 1963. Je suis membre du Comité de Section d'Alençon dans l'Orne. Alençon se situe en Basse-Normandie à 45 km au nord du Mans, à 110 km de Caen et à 150 km à l'est de Rennes.

Ma première rencontre avec Vie Libre s'est produite à l'Hôpital Psychiatrique d'Alençon, par la visite de deux militants de cette section. Pas très convaincu au départ, ces deux militants ont réussi à me persuader d'être abstinente, mais à 23 ans beaucoup de questions se posent dont celle de se faire à l'idée de ne plus boire jusqu'à la fin de sa vie !

Mon but pour 2005 est très simple : *trouver de l'argent pour sauver Vie Libre et éviter d'emprunter à la banque.*

Mon idéal : *amitié et respect entre toutes et tous.*



Alain MARQUET
Trésorier National Adjoint

► J'ai 46 ans et suis buveur guéri et abstinent depuis bientôt 13 ans.

Membre de la section de Beauvais dans l'Oise, délégué national pour la région Nord Picardie depuis 6 ans.

J'ai connu Vie Libre à l'hôpital, l'année où je me suis fait soigner, lors d'une permanence du Mouvement, la présence des hospitalisés étant obligatoire. A ma sortie de cure, j'ai rejoint la section proche de mon lieu de résidence.

J'ai occupé diverses fonctions à tous les niveaux dans le mouvement, mais je suis resté avant tout un militant de base, présent sur le terrain, il faut garder le contact avec le malade ne jamais oublier que nous avons été aussi, à un moment de notre vie, malade de l'alcool.

Mes projets : élu au Conseil d'Administration depuis 2002, je suis trésorier national adjoint et je souhaiterais, pour 2005 et les années à venir, pouvoir travailler sereinement pour avancer tous ensemble sur le même chemin.

Mon idéal : Vie Libre connaît actuellement une période difficile, et c'est dans l'unité et l'amitié (expression qui me semble être assez forte et porteuse) que nous nous sortirons de cette mauvaise passe.



Andrée CHAPELON
Membre du Conseil d'Administration

► Je suis âgée de 62 ans et buveuse guérie depuis 1993.

Membre du Comité de section de La Talaudière, département de la Loire, région Rhône-Alpes.

C'est un médecin qui m'a parlé de Vie Libre, lors d'un de mes sevrages en 1991.

Mes projets : les objectifs d'actions adoptés par la dernière Assemblée Générale Nationale.

Mon idéal : que nous marchions toutes et tous main dans la main comme le suggère notre slogan «Notre force c'est notre Amitié».



Marcel KINTZ
Membre du Conseil d'Administration

► J'ai 62 ans et suis buveur guéri depuis 22 ans.

J'ai été trésorier adjoint de la section de Mirecourt dans les Vosges puis trésorier régional.

Responsable après la création d'une pré-section et section de Thaon Les Vosges en 1991.

Mes projets : mobiliser nos adhérents en les motivant pour relancer le militantisme.

Mon idéal : sauver des malades de l'alcoolisme.



Alain LE SIEUR
Membre du Conseil d'Administration

► Premier contact avec Vie Libre, en 1987 lors d'un sevrage.

Début du militantisme en 1990 ➡ guérison (après 3 ans d'instabilité).

Postes de secrétaire et responsable en section, département et région de 1990 à 1998.

Délégué national depuis 1999, administrateur depuis 2002.

Mes projets : un mouvement actif, revendicatif, avec des buveurs guéris, à guérir accompagnateurs de malades alcooliques et de leur entourage, eux-mêmes acteurs et représentants de Vie Libre.

**Les membres
du Conseil d'Administration**



Opération

Sauvons Vie Libre !

La 51^{ème} Assemblée Générale Nationale a eu lieu les 27 et 28 novembre 2004 et au cours de celle-ci nous avons été amenés à prendre une décision importante concernant le déficit du RMI 93.

► Il est vrai que résoudre une difficulté financière associative de cette envergure n'est pas chose facile, d'autant plus que le Commissaire aux Comptes voulait que cette somme soit amortie en un an. Après discussion, nous avons obtenu la possibilité de régler cette dette sur cinq ans. C'est alors qu'il nous a conseillé de faire appel à la solidarité, donc aux dons.

Le Conseil d'Administration a réfléchi à d'autres solutions, telles que celle de faire un emprunt auprès du Crédit Mutuel. Après plusieurs contacts avec notre conseiller bancaire, une possibilité de prêt était possible pour 1/5^{ème} de la dette à un taux d'intérêt faible, mais il nous fallait hypothéquer le local du siège de Clichy puis, prouver que le financement du prêt et des quatre autres années suivantes serait possible avec de nouvelles ressources. Cela ne pouvait se faire que par une participation des adhérents en passant l'adhésion à 30 euros à partir de 2006. Une autre proposition nous est soumise, c'est de pérenniser les adhésions par le prélèvement automatique.

Toutes ces suggestions n'étaient que des solutions à proposer à l'Assemblée Générale Nationale, car sans l'approbation des délégués des départements et des sections isolées, lors de cette dernière, nous ne pouvions pas lancer l'opération «Sauvons Vie Libre».

Après le vote de ces différentes propositions lors de l'Assemblée Générale Nationale, il s'en est suivi ceci :

En cas d'emprunt et d'hypothèque, les délégués ont donné au Président National l'autorisation pour une année d'avoir recours à cette éventualité.

Concernant la cotisation à 30 euros à partir de 2006, accord de la majorité des présents, en plus, un amendement est proposé par les départements bretons demandant que **la cotisation dès 2005, soit portée à 27 euros**, proposition approuvée par la majorité des délégués.

L'idée du prélèvement automatique des adhésions a reçu un accord de principe pour en étudier les modalités. La décision finale sera adoptée à la prochaine Assemblée Générale Nationale.

L'appel aux dons pour «Sauvons Vie Libre» est adopté. Le Conseil d'Administration y voit un signe d'espoir : les dons + la cotisation à 27 euros nous éviteraient peut-être d'avoir recours à l'emprunt pour 2005... A suivre.

La majorité des délégués a été sensibilisée par la nécessité d'assurer l'avenir de Vie Libre en lançant l'opération «**Sauvons Vie Libre**».

Jacques JANUSZ

Sept décisions financières

Adoptées lors de l'Assemblée Générale Nationale
Des 27 et 28 novembre 2004 à MARLY LE ROI

Les 192 délégués représentant les 300 structures de notre Mouvement, réunis lors de la 51^{ème} Assemblée Générale Nationale à l'INJEP de Marly Le Roi les 27 et 28 novembre 2004 ont arrêté, à la majorité, différentes décisions afin de résorber la dette du Centre RMI 93 et d'ainsi sauver Vie Libre.

Première décision - Cotisations

Augmenter la cotisation 2005, qui passe donc de : 24,50 euros (initialement prévu lors du budget prévisionnel) à 27 euros. Ce tarif est applicable aux cartes roses (buveurs guéris ou abstinents volontaires) et vertes (sympathisants). La différence soit 2,50 euros (par adhérent) sera affectée à un compte intitulé SAUVONS VIE LIBRE. Le montant total de ce compte servira à résorber une partie de la dette du RMI 93. 18,75 euros est le montant de la cotisation pour la seconde personne vivant sous le même toit.

Seconde décision - Informations

Les militants seront informés régulièrement du montant du compte SAUVONS VIE LIBRE et sur la situation financière en général. Pour répondre à cette demande, tous les trois mois dans un Flash info, le montant total des dons sera communiqué en précisant le nom des structures donatrices, sans indiquer le montant de la somme versée. Ce qui a d'ailleurs été fait lors de notre premier Flash Infos de 2005.

Une situation sur le remboursement de cette dette ainsi que sur la situation générale des finances paraîtra dans ce Flash Infos.

Troisième décision - Régularisation des dettes des structures au siège national

Dans un premier temps, la comptabilité du siège national va procéder à la relance des structures débitrices, afin que soient réglés les arriérés de factures. Si les structures ne s'acquittent pas de leurs dettes, le Président National, en accord avec le Trésorier National et les membres du Conseil d'Administration, pourra faire prélever sur le compte de la structure le montant restant dû. Lors de l'Assemblée Générale des 27 et 28 novembre 2004, vous avez décidé, à l'unanimité, de donner, mission au Président National de prélever sur le compte de la structure, la somme due au siège national.

Quatrième décision - Comptes des structures

Le nécessaire a été fait auprès du Crédit Mutuel. Le Trésorier National et le Président National auront la possibilité de consulter les comptes de toutes les structures.

Cinquième décision - L'hypothèque

Les délégués ont mandaté le Président National pour grever d'une éventuelle hypothèque l'immeuble de Clichy (siège) en

vue d'un emprunt, si la somme de 46 000 euros (soit le 1/5^{ème} de la dette du RMI 93) n'était pas atteinte en 2005, avec les dons et les 2,50 euros par adhérent. Ce vote majoritaire pour le oui est valable un an, à renouveler si nécessaire l'année prochaine.

Sixième décision - Commission Financière

Cette commission sera formée de 4 ou 5 personnes de régions différentes ayant des connaissances et compétences compatibles. Les candidatures sont à adresser au siège national à l'attention du Trésorier National. Elles seront examinées par le Conseil d'Administration. Cette commission pense se réunir fin avril/début mai afin d'en déterminer les modalités de travail et de fonctionnement et de définir également le rôle de chacun des membres.

Il reste entendu que les structures prendront en charge les frais de leurs membres participant à cette commission (décision prise par les délégués, lors de l'Assemblée Générale des 27 et 28 novembre 2004).

Septième décision - Recouvrement des cotisations

Les délégués ont voté et donnent l'autorisation de continuer l'étude avec le Crédit Mutuel pour envisager les modalités de recouvrement des cotisations de nos adhérents.

Ces pages sont un résumé des points importants faits sur les finances et débattus lors de la 51^{ème} Assemblée Générale Nationale.

Le Président National et les membres du Conseil d'Administration sont les garants de la bonne marche de notre Mouvement. Ayez à l'esprit que les sommes versées au Mouvement Vie Libre appartiennent au Mouvement et non à des individualités de structures (sections, départements, régions) et que dans cette difficile période, la **SOLIDARITÉ** de toutes les structures doit être axée sur le sauvetage du Mouvement.

C'est tous ensemble que nous remettrons à flots ce bateau !

Nous sommes persuadés de votre volonté de sauver Vie Libre et c'est tous ensemble que nous y parviendrons.

René DELAHAYE

Nos objectifs d'actions pour 2005

Nos objectifs d'actions sont en général le reflet de ce qui a été dit et demandé dans les commissions des Assemblées Générales Nationales, les années précédentes. En 2004, il n'y a pas eu de commission.

Nous avons défini en séance plénière, des objectifs d'actions simples, cohérents, accessibles à tous, réalisables par les structures.

► Il nous a semblé devoir répondre à plusieurs priorités :

- ↳ Sauver Vie Libre,
- ↳ Rechercher de nouveaux partenaires,
- ↳ Le mouvement sera ce que nous en ferons,
- ↳ Développer et encourager les groupes Femmes,
- ↳ Remettre en place des groupes Jeunes,
- ↳ La dimension familiale du Mouvement,
- ↳ Proposer un plan sur 3 ou 4 ans.

SAUVER VIE LIBRE

Cette action est déjà sur les rails et produit déjà ses effets. En 2005, de nombreuses actions sont prévues par les structures (repas, fêtes, lotos, etc...) dont les bénéficiaires seront dédiés à cette action. Un grand merci à toutes les personnes qui participent ou participeront à ces initiatives. Que ceux et celles qui, par conviction se refusent à ce genre de solidarité, ne culpabilisent pas. Ils et elles en ont le droit. L'expression de tous est une valeur fondamentale du mouvement et de toute démocratie.

Toutefois, cette expression nécessaire de tous ne dispense pas chacun du respect de la démocratie et surtout des votes exprimés en Assemblée Générale.

RECHERCHER DE NOUVEAUX PARTENAIRES

En plus de nos partenaires habituels. Cet objectif concerne toutes les structures.

LE MOUVEMENT SERA CE QUE NOUS EN FERONS

En section, département, région, comité national, organiser des journées d'études sur l'amitié et le devenir de notre Mouvement.

DÉVELOPPER ET ENCOURAGER LES GROUPES FEMMES

Il appartient aux structures, qui le peuvent, de mettre en place des groupes Femmes. Ces groupes agissent en section principalement, puis se retrouvent soit par délégation, soit tous les membres en département puis région. Chaque structure fixe ses règles en ce domaine, tenant compte de l'éloignement, du nombre et des finances.

Chaque groupe Femmes doit rendre compte des problèmes abordés, des souhaits exprimés...

Pensez que chaque région doit se doter d'une déléguée qui siègera à la Commission Nationale Femmes.

REMETTRE EN PLACE DES GROUPES JEUNES

Il est nécessaire de relancer ces groupes Jeunes qui sont en panne, dans la majeure partie de nos structures. Laissons-les s'organiser à leur convenance.

Ces groupes doivent répondre à deux impératifs :

- des jeunes sobres, abstinentes si possible,
- des réunions au cours desquelles on parle de prévention, des dangers des produits, des moyens de sensibilisation.

Le groupe s'organise et rend compte régulièrement. Certains choisiront d'être carte rose ou verte, d'autres de ne pas adhérer.

LA DIMENSION FAMILIALE DU MOUVEMENT

Analyser les raisons des changements qui s'opèrent dans la société au niveau de la cellule familiale et adapter nos actions à ces évolutions.

PROPOSER UN PLAN SUR 3 OU 4 ANS

Plusieurs axes peuvent être visés :

- Comment monter un projet,
- Réfléchir à la structuration du Mouvement,
- Quelle représentativité, quels moyens d'être dans la société,
- Comment faire pour conserver nos adhérents et attirer des malades vers le Mouvement d'une manière durable.

Le Conseil d'Administration, puis le Comité National, se saisiront d'un ou deux projets et proposeront au cours de l'année des étapes et des moyens.

Avec les délégués nationaux, nous ferons à chaque Comité National un bilan de ces objectifs.

Jacky BILLARD

Statuts et Règlement Intérieur, ce qui change vraiment...

L'un des enjeux centraux de cette Assemblée Générale Nationale fut la refonte des Statuts et Règlement Intérieur. Ces derniers n'ont pas été modifiés depuis le 15 mai 1987.

► Or, depuis cette date, la société a bougé, de nouveaux médias tels qu'Internet ont vu le jour. Certains paragraphes s'avéraient trop imprécis pour pouvoir être exploités en cas de difficultés (par exemple, la notion de double appartenance). L'analyse de fonctionnements établis apparaissait problématique (par exemple, le fait de ne donner qu'une voix consultative au délégué national, lors des instances de régions). Et enfin, de nouvelles pratiques (par exemple, les 10 jours sans) se sont montrées très dynamiques sans qu'elles entrent dans les buts de l'Association, tels qu'ils étaient écrits antérieurement.

Rappelons que nos Statuts et Règlement Intérieur modifiés doivent recevoir l'aval du Conseil d'État avant d'être applicables. A ce jour, ce sont encore les statuts et règlement intérieur actuels qui sont en vigueur.

Cependant, ce que les délégués ont voté laisse présager de ce qu'ils seront, et de ce qui changera. Alors, sous toutes réserves, et pour ne reprendre que les choses les plus importantes :

❖ **La notion de double appartenance** a été beaucoup plus expliquée, avant il était juste écrit que c'était interdit. Aujourd'hui, on sait que l'on appelle double appartenance : le fait d'appartenir à deux associations similaires (exemple : Croix d'Or, Croix Bleue ou de participer aux réunions des Alcooliques Anonymes) ou le fait d'adhérer à Vie Libre et de prendre des responsabilités dans les associations corporatistes (exemple : Amitié Poste et Télécommunications).

Il est également précisé qu'il est normal que les jeunes abstinents essaient plusieurs associations et que si ils s'y accrochent, il faut plus chercher à accompagner leurs choix qu'à les sanctionner. Pour éviter toutes confusions, il est rappelé que le travail en réseau, n'est pas de la double appartenance.

❖ **Si cela se fait par campagnes spécifiques, l'objet de Vie Libre** peut s'élargir à d'autres addictions. Cela avait déjà été initié par la campagne «Osons les 10 jours sans».

❖ **Le délégué national**, lorsqu'il statue à une instance régionale (bureau ou comité) a une voix **délibérative**, c'est-à-dire que sa voix compte et n'est plus comme par le passé **consultative**.

❖ **L'équipe de base est revalorisée** comme étant «la structure la plus importante du mouvement». Son fonctionnement est clairement expliqué, en particulier le fait qu'elle doit périodiquement accueillir des malades et périodiquement se réunir sans malades pour faire le point sur ces derniers.

❖ **La durée de vie d'une pré-section** (dont l'objectif est de devenir section) est limitée à 2 ans. Les sections qui perdent leurs membres ne peuvent pas redevenir des pré-sections.

❖ **Les assemblées générales des sections** devront se tenir avant le 31 janvier de chaque année.

❖ **La pratique établie qui permet aux conjoints cartes roses** de participer aux instances est aujourd'hui clairement notée.

❖ **Lorsque qu'un couple se forme** et que les deux personnes occupent une responsabilité, dans le même bureau, elles peuvent garder chacune leurs responsabilités, jusqu'à l'assemblée générale suivante ; le couple, lui, est défini comme «deux personnes vivant une relation maritale au même domicile».

❖ **Les commissions possèdent maintenant une existence légale**, les cartes vertes peuvent en être membres.

❖ **Enfin, trois articles entièrement neufs ont été ajoutés :**

ARTICLE 22

CREATIONS DE SITE INTERNET

Chaque instance, à chaque niveau du mouvement, que ce soit (local, départemental, régional) peut éditer son propre site Internet.

Celui-ci doit avoir comme nom : VL.nom de la structure.

- Les sites sont à proposer au Conseil d'Administration qui, après consultation, donne son accord.
- Ils doivent utiliser les logos actuellement officiels et pas un autre.
- Ils doivent présenter un lien dès la page d'accueil avec le site national.
- Ils ne doivent pas avoir de liens avec les sites d'organisations dépendantes des industriels de l'alcool.
- Le contenu et les liens ne doivent pas être en désaccord avec les positions et idéaux du mouvement, et ne doivent pas le devenir sous peine d'obligation de fermeture.

ARTICLE 23

CREATIONS D'IMPRIMES

Avant impression ou création, il faudra obligatoirement demander l'accord du bureau national.

Concernant les journaux, un exemplaire sera adressé au siège national à chaque parution.

Chaque instance, à chaque niveau du mouvement que ce soit (local, départemental, régional) peut faire imprimer ses propres tee-shirts, plaquettes, affiches, journaux, bulletins, etc.... créer ses propres vidéos etc...

On appelle journal, une publication qui possède une certaine périodicité et qui se veut vitrine promotionnelle de la vie du mouvement.

A condition que ceux-ci respectent la charte graphique du mouvement, utilisent le logo en cours et n'entrent pas en concurrence avec les moyens qui sont édités par la structure nationale, ni en contradiction avec les idéaux du mouvement.

ARTICLE 24

PASSAGE TELEVISUEL, INTERVIEW DANS LES JOURNAUX NATIONAUX

Tout adhérent peut être interviewé par les télévisions et journaux nationaux à condition que ce qu'il dit, soit en accord avec les idéaux du mouvement et que les instances nationales soient prévenues à l'avance de cette audition sauf en cas de force majeure.

Ce principe reste le même pour les télévisions et journaux régionaux et les comités régionaux, pour les télévisions et journaux départementaux et les comités départementaux, pour les télévisions et journaux locaux et les comités de section.

Stéphane BROUTIN

Mon Assemblée Générale Nationale 2005 !

Le Comité de rédaction d'AGIR a demandé à Michel Laballery, l'un de ses rédacteurs et délégué de Paris à l'Assemblée Générale Nationale, de nous faire part de son ressenti sur ces journées.

► Les jours, qui ont précédé cette assemblée, ne présageaient rien de bon. Les mails vengeurs proliféraient comme la mauvaise herbe au printemps. Le début a été de la même veine : quelques manifestants ont voulu prendre la parole en prenant un micro en otage mais il était bien gardé.

Les choses étant rentrées dans l'ordre l'Assemblée a pu commencer à travailler. Beaucoup de motions laborieuses, quelques explications obscures font qu'aujourd'hui on ne sait pas trop ce qui a été voté, mais dans l'ensemble l'organisation, nouvelle pour comptabiliser les votes, a été bien préparée et bien suivie dans son exécution.

Les points importants ne manquaient pas à l'ordre du jour. Le trou béant de la trésorerie n'a pas, contrairement aux craintes que l'on pouvait avoir, suscité de polémique ce qui prouve que le Mouvement, dans des moments critiques, cristallise les bonnes volontés. La volonté affichée des responsables a contribué à faire avancer les solutions envisageables. Comme on parlait finances, un élément de première grandeur a été évoqué par René Delahaye concernant les instances qui pensent que l'argent qu'elles détiennent ne regarde pas le National. C'est pourtant lui, et en particulier son Président, qui en est responsable devant la justice. A ce moment, j'ai apprécié la réaction de René, applaudi par la salle, salle qui a voté à l'unanimité le contrôle de tous les comptes par le National et la volonté de faire rentrer dans les caisses du National l'argent qui lui est dû. Bravo !!!

Un autre point mérite d'être souligné, c'est le score qui est, paraît-il, unique de 700 et quelques voix pour, sur 800 et des poussières suffrages exprimés, bravo Jacques, je fais partie des gens qui sentent le poids de la présidence de Vie Libre.

Pendant cette Assemblée, les particularismes, sauf une exception, se sont beaucoup moins manifestés que dans les assemblées précédentes, de mon point de vue. Des décisions difficiles et importantes ont été votées, des mises au point de fond, sur les salariés, le travail du National et sa responsabilité légale ont été réexpliquées, de plus des réponses (parfois maladroites) ont été faites à l'assemblée.

Ce fut un entracte car les courriels vengeurs ont repris, dommage, mais nos ancêtres, pour la plupart d'entre nous, sont Gaulois, alors on chante quand on a les pieds dedans !!!

Les jours qui ont suivi, je me suis posé des questions par rapport à l'élection des membres du Conseil d'Administration. Il m'a alors été expliqué que le Comité National présentait la liste des neuf membres, candidats au poste d'administrateur, conformément à l'article 5 des statuts du Mouvement.

Michel LABALLERY

Femmes 2004 et 2005

Au sein de cette commission des déléguées, élues par leurs régions.

Le Mouvement dans son ensemble compte 15 régions. En 2004 nous étions tantôt 9 tantôt 10 régions représentées : Alsace-Moselle, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Ile de France, Limousin-Poitou-Charente, Nord-Picardie, Normandie, PACA, Rhône-Alpes.

► En 2004, nous nous sommes réunies 3 fois : lors d'un stage en février, d'une réunion en juin et d'une autre en octobre.

Les thèmes abordés : les différences hommes-femmes, les différences entre les malades hommes et les malades femmes, les différences entre les militants hommes et les militantes femmes. Comment organiser une commission femmes nationale, régionale, départementale et locale ?

Il faut savoir que nous, déléguées élues à cette commission nationale, nous organisons et animons des réunions dans nos régions, départements et en local.

Nos réalisations 2004

- un dépliant et une affiche sur l'alcoolisation fœtale,
- la pétition contre le SAF : au 05 janvier 2005, 3675 personnes l'ont signée (sur papier et sur notre site). Nous avons sollicité un rendez-vous au Ministre de la Santé afin de lui remettre notre pétition, nous n'avons, à ce jour, pas reçu de date. Nous n'abandonnons pas pour autant notre idée et allons relancer ce Ministère.
- une affiche sur les violences faites aux femmes intitulée : à cause de l'alcool, des femmes sont meurtries. Cette affiche a été réalisée grâce à la subvention que nous a accordée le Ministère de la Parité et de l'Égalité Professionnelle. Nous avons été reçues au Ministère en octobre 2004, nous leur avons présenté le Mouvement et l'action que nous voulions mener.

Nos objectifs 2005

Nous souhaitons sur internet,

- ✓ que dans la rubrique Femmes apparaisse une carte des régions de France avec les départements et les coordonnées des déléguées nationales, régionales et locales.

- ✓ faire apparaître les lieux et dates de réunions des commissions femmes régionales, départementales et de sections.
- ✓ faire paraître les affiches citées plus haut avec quelques lignes sur le thème en question.

La création et l'impression d'une nouvelle affiche Femmes qui remplacerait celle existante (intitulé du bon de commande : Femme - réf. 707 120) et dont le message est : Une Femme... elle Vie Libre.

En février 2005, nous avons participé à un stage avec un intervenant extérieur, dont le thème était la violence faite aux femmes, comment en parler ? A l'issue de ce stage, nous avons élaborer un dépliant sur ce thème, dépliant qui viendra compléter l'affiche existante.

En juin 2005, nous prévoyons de mener une réflexion sur la parité hommes-femmes.

Nous projetons de constituer la liste d'une banque de cassettes vidéo sur l'alcool, pour nous aider à préparer nos interventions.

Nous projetons également de réaliser un annuaire des centres de soins et post-cures accueillant en France les femmes, les femmes et leurs enfants.

Nos réunions sont, pour nous, des moments très riches en expérience, très riches dans le partage de nos informations, de nos connaissances. Elles nous aident à toujours mieux nous organiser et nous permettent d'améliorer nos communications pour enrichir à notre tour les femmes du Mouvement.

**Georgette CARNEVALE
et Thérèse DELAHAYE**

L'action des Délégués Vie Libre Prison (DVLP)

C'est l'une des actions de notre Mouvement, les DVLP sont agréés par le Ministère de la Justice.

► Cette action est coordonnée par les membres de la Commission Nationale Prison, qui est composée d'un membre de chaque région pénitentiaire où Vie Libre est présent.

En 2004 : 400 détenus ont été contactés dont 32 femmes.

650 visites ont été effectuées, 110 groupes de paroles ont eu lieu dans les prisons.

Une session regroupant les DVLP du Nord et du Sud, ainsi que les militants intéressés par l'action carcérale a eu lieu à Poitiers en 2004. En 2005, cette session aura lieu du 05 au 08 mai à Marly Le Roi.

La communication se fait par le journal Vie Nouvelle, tout le monde peut s'y abonner.

Nos projets pour 2005

- ✓ entretenir l'action existante, mais aussi l'élargir aux prisons non visitées par le mouvement, ce qui nous amène à motiver plus de militants à devenir DVLP,
- ✓ inciter les militants qui sont visiteurs de prison à devenir DVLP.

Pourquoi ?

Un visiteur est une personne habilitée par le Ministère de la Justice pour rencontrer des détenus, mais il n'a pas le droit de représenter Vie Libre. Il ne peut rencontrer les détenus qu'en individuel.

Le DVLP est reconnu par l'administration pénitentiaire, il représente l'action Vie Libre en milieu carcéral, avec l'agrément du Mouvement.

La structure dont dépend le DVLP peut demander des subventions à la région pénitentiaire. Il peut organiser des groupes de paroles à l'intérieur des prisons.

Être DVLP

C'est redonner au détenu ses points de repères, la confiance, lui donner la possibilité d'être écouté et compris. Mais il n'est pas un marchand de rêve, il ne faut pas donner de faux espoirs au détenu. Lui seul tient les clefs de sa guérison.

Le DVLP est la passerelle de l'intérieur vers l'extérieur, il aide le détenu à préparer sa sortie, il l'aide à choisir le bon chemin celui de vivre une abstinence heureuse en toute liberté.

Le DVLP ne va pas voir des détenus, il rencontre des malades privés de liberté.

Jalousie, jalousie à Vie Libre

La jalousie s'apprend très tôt, c'est tout bébé que cela commence. On est jaloux quand on pense que quelqu'un donne à quelqu'un d'autre, l'amour dont nous avons besoin.

► La jalousie est l'une des composantes essentielles du fameux complexe d'Édipe, mis en évidence par Freud. Selon lui, nous y serions tous passés !

Alors tout commence comme cela : un jour, nous nous apercevons que Papa aime Maman (et vice versa) et qu'ils prennent du temps à prendre soin l'un de l'autre et nous pensons «et moi ?», nous nous sentons alors abandonné.

En fait ce sentiment se base sur une fausse croyance de l'enfant, quelque chose du style «si il ou elle en aime un autre, alors il n'y aura plus assez d'amour pour moi». Cela peut même se compliquer par «s'il n'y a plus assez d'amour pour moi, alors je vais mourir ou au moins je ne pourrai pas grandir et me développer».

Bien évidemment ce raisonnement est totalement faux et si nous sommes là, adultes, à lire cet article, c'est que nous avons reçu assez d'amour étant enfant. On peut aimer suffisamment de multiples personnes à la fois. Mais même si le raisonnement est faux, le pli est vite pris, la jalousie est un sentiment qui se développe souvent dans les fratries (si Papa aime tellement ma petite sœur, que vais-je devenir ?).

Et plutôt que d'essayer de se raisonner, l'enfant va entrer dans le jeu de la compétition, à l'école il va essayer d'être celui qui attire le plus le regard de l'instituteur (en étant le premier ou le dernier, ou le plus sage ou le plus drôle ou le plus violent, etc...). Et dans les couples, la jalousie peut prendre des proportions énormes : «je ne supporte pas que tu parles à untel», veut dire au niveau inconscient «j'ai besoin de ton amour et si tu parles à untel je crois que c'est lui que tu aimes et plus moi, je vais en crever».

A Vie Libre ?

Non, me direz-vous, à Vie Libre, il n'y a pas de raison d'être jaloux. Et bien si !

Si, parce que la jalousie est une tournure d'esprit et elle peut alors s'appliquer à toutes les institutions humaines (entreprises, écoles, clubs et... associations).

La jalousie à l'âge adulte c'est : «si l'autre gagne, alors je perds». Partant de là, tout est possible.

«Untel parle bien en public, quel salaud, il me fait de l'ombre». «Quand j'ai commencé, on s'intéressait beaucoup à moi, maintenant il n'y a plus que les nouveaux qui comptent !».

Le processus même de l'association peut en souffrir, en effet le but de Vie Libre est que collectivement on se dise les choses pour avancer. Certains peuvent penser «merci de me dire cela, je comprends mieux grâce à toi !» D'autres dans le même contexte penseront «enfoiré, tu me ridiculises, à cause de toi, on va penser que je ne suis pas un militant parfait et du coup je vais perdre l'amour, l'amitié et la reconnaissance des autres.»

Face à un nouveau trop brillant, on peut se dire «attention, danger !». Les autres vont arrêter de m'admirer moi pour l'admirer lui !». Nous sommes souvent prêts à laisser notre place (au sens notre poste à responsabilité) sans être du tout prêt à laisser notre place (au sens être celui que les autres reconnaissent comme le vieux sage).

Et enfin, parfois, une jalousie poussée à l'extrême donne un autre sentiment, celui de l'envie de vengeance. C'est là que se situe l'origine des comportements de dénigrement permanents.

COMMENT EN SORTIR ?

Sommes-nous donc condamnés à vivre d'aussi piètres rapports humains, y compris même dans une association aussi noble que Vie Libre ? NON !

NON, car il existe un antidote, il est simple à comprendre, il faudra néanmoins le répéter souvent pour l'intégrer.

Il suffit de comprendre au plus profond de soi qu'à Vie Libre, il y a assez d'amour pour tout le monde et pour chacun. De même, ce n'est pas parce que notre mère aimait notre père, nos frères et sœurs et bien d'autres qu'elle ne nous a pas aimé suffisamment pour nous conduire à l'âge adulte, ce n'est pas parce que Vie Libre aime les nouveaux, qu'elle cesse d'aimer les anciens. Ce n'est pas parce que untel est apprécié et même admiré, que je ne suis plus apprécié. Ce n'est pas parce que untel voit plus de malades que moi, que je suis ridiculisé, au contraire cela veut dire que Vie Libre peut grandir et m'aimer plus encore. Ce n'est pas parce que tel nouveau fait bien son travail, que tel ancien est oublié.

Reprenons les choses à l'envers pour que tout redevienne à l'endroit. **Cessons de vouloir nous venger (critiquer, nuire, empêcher etc...)** Nous cesserons alors d'être jaloux. Et nous redécouvrirons que Vie Libre nous aime sans que nous ayons à faire quoi que ce soit et surtout pas entrer en compétition.

Stéphane BROUTIN

Les thèmes de vos AGIR 2005

N°	Période	
195	01/03	LA 51 ^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE
196	04/06	L'ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES
197	07/09	LA DEMANDE DE SUBVENTION
198	10/12	COMMENT ABORDER LE MALADE ET SON ENTOURAGE
199	01/03/06	LA PRÉVENTION

Les unes et dossiers de vos AGIR 2004



N° 191
1^{er} TRIMESTRE
Dossier : Des adhérents,
pourquoi ?

N° 192
2^{ème} TRIMESTRE
Dossier : Vie Libre
Mouvement National

N° 193
3^{ème} TRIMESTRE
Dossier : Le devenir du
Mouvement pour évoluer
ensemble

N° 194
4^{ème} TRIMESTRE
Dossier : Le témoignage
ou la force de témoigner